



*Communiqué de presse
Paris, le 12 janvier 2018*

Hébergement d'urgence en période hivernale Point hebdomadaire du 12-01-2018

En période hivernale, l'État renforce considérablement les moyens mis en œuvre pour assurer la mise à l'abri des personnes à la rue, partout où cela est nécessaire. Chaque vendredi jusqu'au 31 mars, la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris, tient à jour le déploiement de ce dispositif d'hébergement.

3 345 places ouvertes en Île-de-France à ce jour

A ce jour, en Île-de-France **3 345** places supplémentaires d'hébergement hivernal sont ouvertes. **1 565** sont réservées à des familles (dont **685** à Paris), et **1 329** sont ouvertes à Paris. 73 places sont également ouvertes à Paris, en halte de nuit.

D'une manière générale, le plan hivernal 2017-2018 a permis d'identifier **4 605** places mobilisables en Île-de-France (**1 641** à Paris). Celles-ci sont ouvertes en fonction des besoins et de l'évolution des températures.


Une mobilisation constante toute l'année

La mobilisation des services de l'État ne se limite pas à la période hivernale. Chaque jour de l'année, la préfecture de la région Île-de-France héberge 100 000 personnes (équivalent de la ville de Nancy), et y consacre un budget de près de 900 millions d'euros, soit plus de la moitié du budget national.

L'État assure le financement de 100 % des places d'hébergement d'urgence et peut compter sur la mobilisation de ses opérateurs comme des collectivités territoriales.

Contact presse

Préfecture de Paris et d'Île-de-France
01 82 52 40 25 / pref-communication@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

 [@Prefet75_IDF](https://twitter.com/Prefet75_IDF)